



Communiqué de presse

Le vendredi 14 février 2014 à 11h00

Inondations : décrue amorcée mais vigilance maintenue

Depuis hier matin 13 février, le département de la Vendée a été confronté à une recrudescence des demandes de secours essentiellement pour des inondations liées à de fortes précipitations. Au total, 345 interventions ont été effectuées par les sapeurs-pompiers sur les dernières 24 heures.

Une montée du niveau a été enregistrée sur les différents cours d'eau. Sur la commune de Mareuil sur Lay, on dénombre une dizaine de maisons touchées (10 à 20 cm d'eau) entraînant le relogement de 12 personnes. Trois maisons ont été affectées sur les communes de Corpe et Bessay (au lieu-dit La Claye).

A Talmont St Hilaire, les niveaux d'eau ont aujourd'hui baissé significativement et le Payré a retrouvé son lit. Une réunion s'est tenue ce matin à la mairie et le plan communal de sauvegarde a été levé à 9h00. Les travaux de nettoyage sont en cours.

Compte tenu des faibles pluviométries attendues pour aujourd'hui et ce week-end, la décrue observée ce matin devrait s'accroître dans les heures à venir et ainsi permettre aux barrages de reconstituer leur capacité à absorber de nouvelles précipitations.

Le Lay, la Sèvre Nantaise et Sèvre Niortaise sont désormais en vigilance jaune (le Lay et la Sèvre Nantaise en orange jusqu'à hier).

Conséquences possibles:

- des inondations sont toujours possibles,
- les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau, 10 routes du réseau secondaire restant fermées.

Ces secteurs font l'objet d'une surveillance et d'une vigilance accrue des services de l'État et des collectivités territoriales.

.../...





Communiqué de presse

Le préfet rappelle les conseils de prudence à observer aux abords des cours d'eau :

- tenez vous informés de la situation,
- limiter au maximum ses déplacements et se renseigner avant de les entreprendre,
- dans la mesure du possible ne pas circuler en bord de rivière,
- pour les riverains des cours d'eau, protéger vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareil électriques, etc),
- pour les habitants des secteurs littoraux, éviter la proximité des plages et des bords de côtes.

Prudence en bord de mer

Le département de la Vendée est placé en vigilance jaune pour un risque de vagues-submersion. De fortes vagues sont attendues sur tout le littoral la nuit prochaine qui pourraient occasionner localement une montée des eaux, surtout au moment de la marée haute en fin de nuit (16h27, coefficient de 81) et de demain matin (4h36, coefficient de 84) .

Le préfet appelle à la vigilance et à la prudence quant aux risques éventuels de vagues-submersion.

Soyez attentif, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau; des phénomènes connus dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (montée des eaux, fortes vagues sur le littoral) sont en effet prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Pour toutes informations : www.meteofrance.com, www.vigicrues.gouv.fr, www.vendee.gouv.fr

